

Le Guide des placements éthiques et solidaires en Belgique Tous les produits éthiques et solidaires détaillés en plus de 50 fiches pratiques.

De plus en plus de produits financiers sont présentés comme des investissements socialement responsables (ISR). Pourtant, d'un produit à l'autre, la qualité varie fortement et rend la tâche difficile pour l'épargnant qui voudrait engager une partie de son épargne dans ce type de produits. Pour l'y aider, le Réseau Financement Alternatif publie en collaboration avec Alternatives Economiques le Guide des Placements éthiques et solidaires en Belgique.

Les événements de ces derniers mois incitent de plus en plus d'épargnants à se tourner vers les produits d'investissement socialement responsable, car ils veulent être sûrs que leur argent sera placé dans des activités sans effet néfaste pour l'homme et l'environnement. Dans le même temps, l'offre de produits dits "éthiques" ne cesse d'augmenter mais la qualité de ces produits et l'information que les institutions financières fournissent varient fortement, ce qui complique singulièrement le choix pour l'épargnant.

Pour l'aider à choisir en connaissance de cause et à séparer le bon grain de l'ivraie, le Réseau Financement Alternatif, en collaboration avec Alternatives Economiques, publie pour la deuxième fois le *Guide des placements éthiques et solidaires en Belgique*.

En plus de 50 fiches pratiques, le guide présente l'ensemble des produits éthiques, avec ou sans partage solidaire et les produits d'investissement solidaire existants sur le marché belge. Les produits sont présentés par type : fonds de placement, produits d'assurance, produits d'épargne ou produits d'investissement solidaire. La sélection éthique, le mécanisme solidaire et les modalités financières sont détaillés pour chaque produit. Le lecteur jugera rapidement de leur « qualité » grâce à une cotation en étoiles (de 1 à 4 étoiles) que le Réseau Financement Alternatif attribue à chaque produit selon ses qualités éthiques et solidaires. Les fiches sont en outre complétées par des articles sur l'investissement éthique et solidaire en Belgique et les conséquences de la crise, ainsi que sur les méthodes de sélection des entreprises par les grands acteurs financiers en Belgique. La qualité éthique des fonds de placement est évaluée sur la base d'une méthodologie mise au point par le Réseau Financement Alternatif sur base de 7 critères (cf. encadré)¹ mais seuls les produits ayant obtenu une cote supérieure à 5/10 sont repris dans le *Guide*.

A côté des produits, « éthiques », d'autres se distinguent pour leur plus-value solidaire : on pense au compte d'épargne Cigale de Fortis et à ceux de Triodos, ainsi qu'aux parts de coopérateurs des nombreuses coopératives agréées permettant de financer l'économie sociale, ici et ailleurs : Crédal, Incofin, Alterfin, Oikocredit-be,...

Le *Guide des placements éthiques et solidaires en Belgique* sera distribué gratuitement avec La Libre Belgique ce 4 mars, ainsi que durant la Foire du Livre de Bruxelles du 5 au 9 mars. Il sera ensuite vendu au prix de 9,5 € en librairie et sur les sites www.financite.be et www.alternatives-economiques.fr. Toute l'information est également gratuitement disponible sur www.financite.be dans une base de données des produits financiers éthiques et solidaires.

1

Le Réseau Financement Alternatif est un réseau pluraliste de sensibilisation et de solidarité en matière d'éthique financière et sociale. Son but est de promouvoir, par un travail d'éducation permanente, l'éthique et la solidarité dans les rapports à l'argent afin de contribuer à une société plus juste et plus humaine. Aujourd'hui, il compte plus de 80 associations.

RESEAU FINANCEMENT ALTERNATIF – Chaussée d'Alseberg 303-309 – 1190 Bruxelles
Tel : +32(0)2.340.08.60 Fax : +32(0)2.706.49.06 - info@rfa.be - site: www.rfa.be

Critères de cotation de la qualité des fonds ISR, par le Réseau Financement Alternatif:

- Collecte de l'information extra-financière (par qui, et comment)
- Analyse extra-financière (méthode, fréquence de mise à jour...)
- Critères de sélection (critères d'exclusion d'entreprises ou choix positif selon la thématique, les exigences en matière d'environnement)
- Critères de société, de gouvernance
- Garanties de qualité ISR (garde-fous, contrôle externe...)
- Communication externe et transparence
- Gouvernance d'entreprise
- Vote par procuration (activisme actionnarial du promoteur du produit financier)
- Analyse des Etats.

Contacts presse

Laurence Roland – 02/340.08.65 ou 0497/51.50.74. - laurence.roland@rfa.be

Antoinette Brouyaux - 02/340.08.62 ou 0472/27.51.62 – antoinette.brouyaux@rfa.be

Le Réseau Financement Alternatif est un réseau pluraliste de sensibilisation et de solidarité en matière d'éthique financière et sociale. Son but est de promouvoir, par un travail d'éducation permanente, l'éthique et la solidarité dans les rapports à l'argent afin de contribuer à une société plus juste et plus humaine. Aujourd'hui, il compte plus de 80 associations.

RESEAU FINANCEMENT ALTERNATIF – Chaussée d'Alsemberg 303-309 – 1190 Bruxelles

Tel : +32(0)2.340.08.60 Fax : +32(0)2.706.49.06 - info@rfa.be - site: www.rfa.be